

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
COMMUNE DE VAL-D'ARC

Procès-Verbal du conseil municipal du vendredi 17 février 2023

Ouverture de la séance à 18h30

Nombre de conseillers :	Date de convocation :	03 février 2023
En exercice : 23	Date d'affichage :	03 février 2023
Quorum : 12		
Présents : 20		
Votants : 20		

Présents : MM. RICO-PEREZ José - GENON Hervé - DELWAL Jean-Luc - MANENTI Rémi - MARTINET Frédéric - MARTINET Jacky - MELLAN Lionel - MICHELLAND Bruno - RICHARD Denis - RIZZON Bruno

Mmes BAZIN Josyane - COMBET Claire - GAZET Véronique - GENON Marie - JABOUILLE Martine - JALLIFFIER-VERNE Christelle - LEGRAND Alexandra - MASSUTTI Carole - PAVIET Laura - PEREZ Stéphanie

Excusés : MM. GACHET Roger - BIBOLLET Nicolas - Mme BOIVINEAU Myriam

A été nommé secrétaire de séance : Denis RICHARD



1. Approbation du PV de séance du Conseil du 16 décembre 2022
2. Intervention de l'Association d'Animation du Canton d'Aiguebelle
3. Débat d'Orientation Budgétaire 2023
4. Réhabilitation du bâtiment scolaire de Randens
5. Dossier « Contrat Petite Ville »
6. Ecole :
 - i. Mise en place d'un service d'aide aux devoirs
 - ii. Motion d'opposition à la fermeture d'une classe à l'école de Randens
7. Autorisation d'engager des dépenses d'investissements
8. Biens sans maître
9. Achat/Vente de terrains
10. Personnel : remboursement frais déplacements
11. Médiathèque : plan développement de la lecture

12. Motion d'opposition au projet de création d'une zone spéciale de carrières sur la vallée de La Maurienne
13. Subvention sortie Vélo – Ecole primaire de la commune de Val d'Arc
14. Choix du cabinet pour la mission de Maîtrise d'œuvre concernant le chantier de rénovation énergétique du Groupe Scolaire de la commune déléguée de Randens
15. Convention de servitude au profit de ENEDIS pour implanter une liaison électrique souterraine 20 000 volts sur des parcelles communales de la commune déléguée d'Aiguebelle au lieu-dit « vers l'usine »
16. Divers



1) Approbation du PV de séance du conseil du 16 décembre 2022 :

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal du conseil du 16 décembre 2022 à l'approbation des membres du conseil municipal :

Le procès-verbal est adopté :

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

2) Association d'Animation du Canton d'Aiguebelle :

Mme Anne Pinguet, directrice, présente les activités de l'AACA dont l'objectif principal est « d'agir en fonction des besoins du territoire ». Des jeunes aux seniors, des familles aux associations, l'AACA touche toutes les couches de la population à travers des actions d'animation et de culture, des aides et accompagnements divers, notamment vers l'emploi et toutes les démarches administratives... Par ses nombreuses activités, l'AACA répond à un de ses objectifs : bien vivre ensemble !

3) Débat d'orientation budgétaire 2023 :

Pour la préparation du budget, une réflexion est menée par le Conseil sur :

- La fiscalité 2023 et sur un projet de hausse de la taxe foncière, seul levier pour la commune de générer de nouvelles recettes, afin d'endiguer le poids de l'inflation qui pèse sur les dépenses de la commune.
- Les travaux importants prévus ou à prévoir et leur priorisation (réhabilitation du Groupe Scolaire de Randens, enrobés de routes, projet aménagement de parking, traversée d'Aiguebelle, cimetière d'Aiguebelle, mise aux normes de l'Ecole d'Aiguebelle, réduction de l'éclairage public, ...etc).

4) Réhabilitation du bâtiment scolaire à Randens :

- Résultats de l'ouverture des plis sur travaux : sur 25 demandes, il y a eu 3 réponses.

La Commission d'Appel d'Offres est en phase d'études de ces différentes propositions car, pour chacune d'elles, il faut analyser les différents aspects, techniques, financiers, les délais, la sécurité, le traitement des déchets, les moyens mis à disposition, ...etc.

- Sur ce projet, la commune pourrait obtenir 80% de subventions (projet : 1 068 000 €, aides 852 000 €).
- La commune peut prétendre à une subvention « Fonds verts ». Une demande est déposée à cet effet.

Une délibération est votée : Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

- Dans le cadre des travaux de rénovation énergétique du Groupe Scolaire de la commune déléguée de Randens, le choix du cabinet de Maîtrise d'œuvre doit être fait. Plusieurs devis sont présentés.

Une délibération est votée : Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

5) Dossier « Contrat Petite Ville » :

Ce dossier comporte plusieurs éléments :

- Création de deux « ronds-points » à l'entrée et à la sortie d'Aiguebelle
- Aménagement de la « place du marché »
- Aménagement de la « place de la mairie »
- Traversée AIGUEBELLE : parking, façades d'immeubles
- Interrogation sur l'état des réseaux !!!!!

Le premier projet s'élève à 1 500 000 € avec une possibilité de subventionnement de 1 200 000 € et donc un autofinancement de 300 000 €.

La commune doit déposer des demandes de subvention auprès de :

- L'Europe (Feder) : 250 000 €
- L'Etat (DETR/FSIL) : 200 000 €
- L'Etat (Fonds Vert) : 50 000 €
- Département (Contrat Petite Ville) : 250 000 €
- Département (Amende de police) : 105 000 €
- Département (FDEC) : 45 000 €
- Grand Chantier (Fast) : 300 000 €

Pour chaque demande, une délibération est votée :

Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

6) Écoles :

Intervention de Véronique GAZET, Adjointe aux affaires scolaires :

- Aides aux devoirs : cet accompagnement se déroulerait 2 fois par semaine, sur une durée de 30 minutes et serait assuré par les instituteurs(trices). Le coût est pris en charge par la Commune. Le Conseil accepte cette proposition :

Une délibération est votée : Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

- A la suite d'une réunion avec l'inspecteur d'académie, il en ressort qu'un projet de fermeture d'une classe à Randens est envisagé à la rentrée prochaine, par baisse des effectifs. Le Conseil prend une délibération pour demander le maintien de cette classe :

Une motion d'opposition est votée : Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

- Une demande de subvention pour soutenir le projet de sortie en vélo est soumis au conseil par les enseignants de l'école primaire de la commune de Val d'Arc. Cette sortie pédagogique de deux jours sur la commune de Saint Pierre d'Albigny, permettrait en outre la visite du château de Miolan.

Une délibération est votée : Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

- Mise aux normes des salles de classes d'Aiguebelle :
 - Compte-rendu de la réunion du vendredi 03 Février :
 - Mission de maîtrise d'œuvre pour travaux à mettre en place : 5.500 € qui se décompose de la façon suivante :
 - 2.000 € pour travaux préalables à l'appel d'offres
 - 3.500 € pour tout le suivi du chantier.

Une délibération est votée : Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

Une étude sera ensuite établie afin d'évaluer le futur chantier.

7) Autorisation d'engager des dépenses d'investissements :

- Une délibération doit être prise pour autoriser le Conseil Municipal à engager en 2023 des dépenses d'investissements à hauteur de 25% des dépenses de l'exercice précédent de 2022. Cette disposition est prise car le budget ne sera voté qu'en avril prochain.

Une délibération est votée : Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

8) Biens sans maître :

Un particulier se propose de faire l'acquisition d'un bien situé au lieu-dit « la Marliéry ».

Le Conseil accepte cette proposition :

Une délibération est votée : Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

9) Achat-Vente de Terrains sur la commune de Randens :

Proposition d'une Indivision afin de vendre à la commune des parcelles de terrains :

- Situation : hameau des « Fougères » et « Sur la Beauce ».

Le Conseil ne donne pas suite à cette proposition.

Un administré se propose d'acheter une parcelle de terrain à « Montfort ».

Le Conseil va proposer à l'acheteur de n'acquérir qu'une partie de cette parcelle.

10) Remboursement des frais de déplacements :

Les frais professionnels engagés par les personnels lors de leurs déplacements nécessités par leurs fonctions font l'objet de remboursements. Ces frais sont à la charge de la collectivité :

- Présentation d'un justificatif.
- Frais de repas : max 17,50 €
- Frais hébergement : max 70 € / nuit

Rappel : les frais kilométriques sont remboursés selon le barème kilométrique en vigueur

Une délibération est votée : Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

11) Médiathèque : plan développement lecture :

- Le PDLP - plan de développement de la lecture publique - a été adopté le 1^{er} Décembre 2022 par le conseil d'administration de SAVOIE MONT BLANC.
- Il y a un nouveau conventionnement et plan d'aides financières et il faut donc renouveler la convention :
- Le Conseil donne son accord pour la signature de cette nouvelle convention.

Une délibération est votée : Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

12) Opposition au projet de création d'une zone spéciale de carrières sur la vallée de La Maurienne

Le Maire donne lecture au conseil municipal d'un projet de création d'une Zone Spéciale de Carrières (ZSC) sur la Vallée de La Maurienne.

Une motion d'opposition est votée : Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

13) Convention de servitude au profit de ENEDIS pour implanter une liaison électrique souterraine 20 000 volts sur des parcelles communales de la commune déléguée d'Aiguebelle au lieu-dit « vers l'usine »

Dans le cadre de l'implantation d'une ligne souterraine de 20 000 volts, la société ENEDIS a sollicité auprès de la commune de Val d'Arc, la signature d'une convention de servitude de passage sur les parcelles cadastrées A 2224, A 2158, A 3102, A 0979, A 2225, A 1239, toutes sises au Lieu-Dit vers l'usine, la Pouille, sur le territoire de la commune déléguée d'Aiguebelle.

Une délibération est votée : Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

14) Divers :

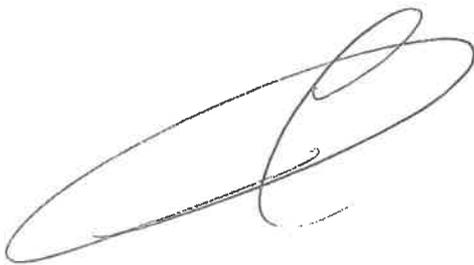
- Projet de création d'un « Tiers lieu » en gare d'Aiguebelle : la gare serait partagée en trois espaces :
 - Lieu de rencontre et de discussion avec un coin café
 - Lieu de distribution de produits locaux
 - Espace de coworking

Une rencontre est à prévoir avec les responsables de l'opération pour prendre connaissance de leur projet

- DECI : Défense Extérieure Contre l'Incendie :
 - Contrôle technique des points d'eau à effectuer
 - Concerne la gestion des risques.Ces contrôles permettent ainsi la mise à jour des données
- Réception des travaux « Entre-deux-ponts » :
 - lundi 13 Février : vu avec le bureau d'étude et l'entreprise MARTOIA
 - Reste à réaliser :
 - Changer de place la boîte aux lettres de Mme ROMAN !
 - Sécuriser le parking chez la Joce
 - Changer le gabion (vu avec assurance)
 - Mettre des bordures pour protéger le grillage vers chez PERRIER
- Information ENEDIS : Coupures d'électricité pour travaux
Le 7 Mars de 8h30 à 9h00 et 14h45 à 16h15
 - Route de Montsapey / Les Côtes d'en Haut
 - Au Bouchet RD 72 transfo vers chez POMMIER Françoise

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le secrétaire de séance



Monsieur le Maire



Le Maire
José RICO-PEREZ

